

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Consultation N° 73 /2021 :
Acquisition d'une solution de sauvegarde pour le
Centre de Recherche en Numérique de Sfax

Octobre 2021

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES

Article premier : Objet	<p>Le Centre de Recherche en Numérique de Sfax compte lancer une consultation pour l'acquisition d'une solution de sauvegarde pour le Centre. Pour cela, les entreprises mandatées à cet effet, peuvent retirer les cahiers des charges afin de participer à la présente consultation.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;">Lot N°</th> <th style="width: 65%;">Désignation</th> <th style="width: 20%;">Quantité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">01</td> <td>Baie de stockage avec disques SAS</td> <td style="text-align: center;">01</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">02</td> <td>Solution de Stockage NAS</td> <td style="text-align: center;">01</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le Bénéficiaire : Centre de Recherche en Numérique de Sfax Le Soumissionnaire : Tout candidat potentiel ayant présenté une offre Le titulaire du marché : Le soumissionnaire retenu, ayant obtenu un bon de commande</p>	Lot N°	Désignation	Quantité	01	Baie de stockage avec disques SAS	01	02	Solution de Stockage NAS	01
Lot N°	Désignation	Quantité								
01	Baie de stockage avec disques SAS	01								
02	Solution de Stockage NAS	01								
Article 2 : Financement	Le coût d'acquisition des équipements informatiques, mentionnés dans le tableau de l'article N°01, est financé par le budget du Titre 2 du Centre ouvert au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.									
Article 3 : Cahier des charges	Le présent cahier des charges comprend : 1- Les clauses administratives qui fixent les dispositions administratives applicables. 2- Les clauses techniques qui fixent les conditions et spécifications techniques minimales applicables. 3- Les modèles à respecter lors de l'élaboration de la soumission (en annexes).									
Article 4 : Réclamation	Toute réclamation, de quelque nature que ce soit, concernant l'exécution du marché éventuel doit être adressée par écrit au Centre de Recherche en Numérique de Sfax, Route de Tunis Km 10, Technopole El Ons, 3021, SakietEzzit Sfax, BP 275 Fax : 74 863 041 Les réclamations non parvenues à temps ne seront pas prises en considération. Par ailleurs, tout soumissionnaire s'il estime que certaines clauses ou spécifications techniques sont de nature à limiter la concurrence ou à favoriser d'autres concurrents doit en informer l'administration par écrit. Le soumissionnaire peut en outre, saisir le Comité de Suivi et d'Enquête auprès du Chef du Gouvernement selon la réglementation en vigueur.									
Article 5 : Règles d'éthique	Les candidats potentiels et les soumissionnaires sont tenus d'observer les règles d'éthique professionnelle lors de la passation et de l'exécution de la consultation. L'acheteur public procédera à l'annulation de la proposition d'attribution de la consultation s'il est établi que le soumissionnaire auquel il est proposé d'attribuer la consultation est coupable, directement ou indirectement, de corruption ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, collusoires ou coercitives en vue d'obtenir cette consultation.									
Article 6 : Allotissement	Les Lots objets de la consultation sont indépendants l'un de l'autre. Les soumissionnaires peuvent participer à un ou plusieurs lots.									

<p>Article 7 : Demande d'éclaircissement</p>	<p>Au cours de la période de la réception des offres, toute demande de réclamation ou éclaircissement concernant la présente consultation doit être adressée par écrit au responsable de la consultation à l'adresse suivante : Centre de Recherche en Numérique de Sfax, Route de Tunis Km 10, Technopole El Ons, 3021, Sakiet Ezzit Sfax, BP 275 Fax : 74 863 041</p> <p>Dans un délai minimum de 05 jours avant l'expiration de la date limite de réception des offres.</p> <p>Les éclaircissements et les réponses nécessaires seront adressés par écrit à tous les candidats éventuels ayant retiré le cahier des charges dans un délai de deux (02) jours minimums avant l'expiration de la date limite de réception des offres. Les demandes d'éclaircissements non parvenus à temps ne seront pas prises en considération.</p>
<p>Article 8 : Présentation de l'offre</p>	<p>Les soumissions ou offres doivent être établies conformément aux modèles présentés dans le cahier des charges et signées.</p> <p>Tout participant ayant présenté une offre commune dans le cadre d'un groupement ne peut présenter une offre individuelle distincte pour son propre compte ou dans le cadre d'un autre groupement.</p> <p>L'offre est constituée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -les documents administratifs, -l'offre technique, - l'offre financière. <p>L'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans deux enveloppes séparées et fermées (A et B) qui seront ensuite placées ensemble dans une troisième enveloppe, avec le dossier administratif portant l'adresse et la mention suivantes :</p> <p style="text-align: center;"><i>Centre de Recherche en Numérique de Sfax, Route de Tunis Km 10, Technopole El Ons, 3021, SakietEzzit Sfax, BP 275</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Consultation N° 73/2021</i> Acquisition d'une solution de sauvegarde pour le Centre " NE PAS OUVRIR "</p> <p>A. <u>L'Enveloppe portant l'indication « offre technique » doit contenir :</u> L'offre technique présentée selon les dispositions du présent cahier des charges avec la date, la qualité, le cachet et la signature du soumissionnaire. L'offre technique doit comporter :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les caractéristiques techniques détaillées des équipements (les formulaires des propositions) objet de la soumission pour les articles en question. 2. La documentation technique en originale, claire et détaillée, en langue française ou à défaut en langue anglaise et portant le tampon du soumissionnaire et l'indication du lot associé <p>B. <u>L'Enveloppe portant l'indication « offre financière » doit contenir :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Bordereau des prix dûment rempli et signé par le soumissionnaire et portant son cachet conformément aux modèles joints en annexe. <p>L'enveloppe extérieure comporte, en plus des deux offres technique et financière, les documents administratifs suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le présent cahier des charges (clauses administratives et caractéristiques techniques) signé, portant le cachet du soumissionnaire et paraphé sur toutes ses pages 2. L'attestation relative à la situation fiscale 3. Un certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale.

	<p>4. Un extrait du registre national des entreprises, Toute offre ne comportant pas les pièces suscitées sera éliminée à l'expiration d'un délai supplémentaire éventuellement accordé aux soumissionnaires par la commission d'ouverture des offres.</p> <p>L'enveloppe extérieure contenant l'offre doit être envoyée par la poste et recommandée ou par rapide-poste ou déposée directement au Bureau d'Ordre du Centre de Recherche en Numérique de Sfax au plus tard le 26 Octobre 2021.</p> <p>Toute offre qui parviendra après la date de la réception indiquée sera rejetée. Le cachet du Bureau d'Ordre du Centre faisant foi.</p> <p>Après la date limite indiquée, les offres reçues ne peuvent pas être ni modifiées, ni révisées, ni retirées.</p>
<p>Article 9 : Délai de validité de l'offre</p>	<p>Les candidats, du seul fait de la présentation de leur soumission, sont liés par leurs offres pour une période de soixante (60) jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.</p> <p>Du seul fait de la présentation de leur soumission, les candidats sont censés avoir recueilli, par leurs propres soins et sous leur entière responsabilité, tout renseignement jugé par eux nécessaire à la préparation de leurs offres et à la parfaite exécution de leurs obligations.</p>
<p>Article 10 : Les prix</p>	<p>Pendant la période de validité de l'offre, les prix sont fermes et non révisables.</p>
<p>Article 11 : Préparation des offres</p>	<p>Les soumissionnaires lors de la préparation de leurs offres doivent respecter les dispositions du présent cahier des charges et doivent notamment :</p> <p>1/ Pour l'offre technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les formulaires de propositions techniques doivent indiquer explicitement les caractéristiques techniques des équipements proposés. Le soumissionnaire en remplissant les formulaires, ne doit pas se suffire à des termes tels que "conforme" "oui" ou "Idem". - Les prospectus doivent indiquer clairement le lot auquel ils font référence. Ils doivent en outre porter le cachet du soumissionnaire. <p>2/ Pour l'offre financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toute composante du prix de l'équipement et des services connexes y rattachée qui n'est pas mentionnée explicitement par le soumissionnaire sera considérée comme étant déjà calculée dans le prix de l'équipement. Aucun soumissionnaire ne pourra se prévaloir de la non-mention de l'un des composantes du prix de l'équipement. - Dans le cas où l'équipement proposé ouvre droit au bénéfice du régime de privilège fiscal, le soumissionnaire doit l'indiquer explicitement dans son offre financière. <p>Et d'une façon générale, le soumissionnaire doit apporter toute autre indication en conformité avec le présent cahier des charges et la réglementation en vigueur permettant de juger et d'évaluer l'offre.</p> <p>Par ailleurs, toute indication se rapportant aux prix ou se rapportant au montant de l'offre financière incluse dans les documents constituant l'offre technique ou les documents administratifs ne sera pas prise en considération.</p>
<p>Article 12 : Délai d'exécution</p>	<p>Le délai global maximum d'exécution est de soixante 60 jours à compter du jour suivant la date du bon de commande.</p>

<p>Article 13 : Dépouillement des offres</p>	<p>La Commission de Dépouillement des offres tiendra compte dans l'évaluation des offres qui sera par <u>LOT</u> des caractéristiques techniques du matériel et paramètre financier.</p> <p>L'évaluation des offres est assurée conformément à la procédure suivante :</p> <p>1. La commission d'évaluation procède dans une première étape à la vérification, outre des documents administratifs, de la validité des documents constitutifs de l'offre financière, à la correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant et au classement de toutes les offres financières par ordre croissant.</p> <p>Les prix de comparaison sont en Dinar Tunisien DT.</p> <p>Le classement financier sera comme suit :</p> <p>La comparaison se fera sur la base des prix, HTVA y compris Frais des services connexes : l'installation, la mise en marche, l'essai et l'initiation à l'utilisation, éventuellement la formation si elle est demandée.</p> <p>Si l'offre moins disante à l'issue du classement final s'est avérée non conforme techniquement, le dépouillement est repris à nouveau selon le classement effectués précédemment pour les offres restantes.</p>
<p>Article 14 : Annulation</p>	<p>L'acheteur public peut annuler un ou plusieurs lots ou tout l'appel d'offres pour des motifs techniques ou financiers ou pour des considérations d'intérêt général. Les candidats en sont informés.</p>
<p>Article 15 : Notification pour consultation</p>	<p>La consultation doit être conclue et notifié au titulaire avant tout commencement de l'exécution. La notification consiste en l'envoi d'un bon de commande signée par l'acheteur public au titulaire par tout moyen matériel permettant de lui conférer une date certaine.</p>
<p>Article 17 : Conformité des fournitures</p>	<p>Le matériel à livrer devra être conforme aux caractéristiques et spécifications techniques proposées au moment de la soumission et précisées sur les notices descriptives jointes à l'offre. L'acheteur se réserve le droit de faire appel à des experts ou techniciens de son choix pour examiner le matériel ou produits à réceptionner.</p> <p>Dans le cas où le matériel ou produits se révéleraient non conformes à ceux exigés dans le marché et dont les caractéristiques techniques s'avèreraient non conformes à celles précisées dans les notices techniques jointes à l'offre, les frais d'expertise seront à la charge du titulaire sans préjudice de remplacement du matériel ou produits refusés.</p> <p>De même le matériel ou produits manquants, détériorés ou non conformes à l'offre feront l'objet d'un constat, en vertu duquel l'acheteur demandera son remplacement.</p> <p>Les fournitures de biens et de services doivent être conformes aux stipulations du marché, aux prescriptions des normes tunisiennes ou, le cas échéant, aux prescriptions des normes auxquelles il sera fait référence dans cette consultation.</p>
<p>Article 18 : Réception, provisoire des fournitures</p>	<p>L'Acheteur public entend acheter des équipements livrés installés, et mis en marche dans les locaux du Centre de Recherche en Numérique de Sfax.</p> <p>La réception provisoire sera prononcée par une commission prévue à cet effet, constituée par les représentants du Centre de Recherche en Numérique de Sfax, sur la base des conditions de la consultation.</p> <p>La réception provisoire ne pourra être prononcée que si la livraison, l'installation, la mise en marche, l'essai, l'initiation à l'utilisation et éventuellement la formation répondent, après essais satisfaisants, à toutes les spécifications prescrites dans le cahier des charges et à toutes celles proposées par le titulaire du marché dans son offre et si celui-ci a remis la documentation nécessaire en originale pour l'utilisation, la maintenance et le dépannage des équipements.</p>

	Un procès-verbal sera établi, daté et signé par tous les membres de ladite commission et les responsables du Centre de Recherche en Numérique de Sfax.
Article 19 : Pénalité de retard	Au cas où les travaux ne seraient pas terminés dans les délais proposés par l'administration, ce dernier sera passible sans qu'il y'ait lieu de mise en demeure préalable, d'une pénalité de retard de 1%o, par jour de retard, y compris dimanche et jours fériés. Le montant global de la pénalité sera limité à cinq pour cent (5%) du montant du projet fini. Dépassant ce montant, l'administration a le plein droit d'annuler la commande.
Article 20 : Règlement	<p>Le paiement sera effectué par mandat administratif et par virement bancaire ou postal au compte courant qui sera donné par écrit par le titulaire.</p> <p>Le paiement reste tributaire des pièces suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Le PV de réception provisoire, signé par toutes les parties. 2- Une facture en bonne et due forme en quatre exemplaires portants obligatoirement la prise en charge par le premier responsable du Centre de Recherche en Numérique de Sfax. Cette prise en charge doit comporter nom, prénom et signature du responsable avec date et cachet du Centre. 3- Le bon de livraison portant le cachet et signature du magasinier ainsi que la date de la livraison. Le dit bon de livraison doit porter en outre les numéros d'inventaire par lot et par pièce 4- L'attestation de formation si elle est demandée portant le nombre de jours et les dates de la formation ainsi que les participants à la formation. Cette attestation doit être signée par le responsable du Centre <p>Le fournisseur doit remettre son dossier de paiement à l'adresse suivante :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>CENTRE DE RECHECHE EN NUMERIQUE DE SFAX <i>Route de Tunis Km 10, technopole El Ons , 3021 Sakiet Ezzit Sfax</i></p> </div>
Article 21 : Augmentation ou diminution dans la masse	En cas d'augmentation ou de diminution dans la masse des prestations, le fournisseur ne peut élever aucune réclamation ou réserve tant que cette augmentation ou diminution n'excède pas une limite de vingt pour cent (20%) du montant de lot.
Article 22 : Réglementation	<p>Pour tout ce qui n'est pas stipulé aux dispositions du présent cahier des charges, l'exécution du marché éventuel sera régie par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le décret N°1039-2014 du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics.

LU ET ACCEPTE

Le _____

Le Soumissionnaire

(Nom, Prénom, Qualité, Cachet et signature)

VU ET APPROUVE

Le.....

Le Directeur Général
Du Centre de Recherche en Numérique de Sfax

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DEMANDEES

Lot 01 : Baie de stockage avec disques SAS	Quantité : 01
Caractéristiques minimales exigées	Fournisseur :
	Caractéristiques Techniques proposées
Marque / Modèle / Pays d'origine	
Caractéristiques techniques	
<ul style="list-style-type: none"> • Format : Rackable 2 Unités 	
<ul style="list-style-type: none"> • Double Contrôleurs (Actif / Actif) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Support iSCSI : Oui 	
<ul style="list-style-type: none"> • Support du stockage SSD (Flash) : Oui 	
<ul style="list-style-type: none"> • Connectivité réseau iSCSI par contrôleur : 4 ports 10Gbs SFP+ fournis avec les modules SFP+ 	
<ul style="list-style-type: none"> • Format des disques du châssis de base : SFF (2.5 pouces) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Connectivité SAS expansion : 12 Gbs 	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de châssis d'expansion supportés : 9 	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de disques supportés par expansion : 24 SFF/12 LFF 	
<ul style="list-style-type: none"> • Interface du châssis d'expansion : 12Gb SAS 	
<ul style="list-style-type: none"> • Cache de lecture supportée par matrice de disques : 8Tb 	
<ul style="list-style-type: none"> • RAID Supportés : RAID 0, 1, 10, 5, 6 	
<ul style="list-style-type: none"> • Alimentations Redondante, Remplaçable à chaud 	
<ul style="list-style-type: none"> • Disque SAS installés par le constructeur • Quantité : 12 • Format : SFF (2.5 pouces) • Capacité : 1.8 To • Garantie des disques : 03 ans 	
<ul style="list-style-type: none"> • Fonctions logicielles : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Thin provisioning: Oui ➤ Tiers : Performance, Standard ou Archive ➤ Réplication : Snapshots, copie de volumes ➤ Cryptage des disques : Oui 	
<ul style="list-style-type: none"> • Garantie : 03 ans minimum 	

Fait à..... Le.....
 Le soumissionnaire
 (Cachet, nom et prénom, signature)

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DEMANDEES

Lot 02 : Stockage de Stockage NAS	Quantité : 01
Caractéristiques minimales exigées	Fournisseur :
	Caractéristiques Techniques proposées
Marque / Modèle / Pays d'origine	
Caractéristiques techniques	
<ul style="list-style-type: none"> • Format : Rackable, 2 Unités • Disques supportés : 12 emplacements disques LFF (3.5 pouces) • Processeur : AMD EPYC 7302P (ou plus performant) • Mémoire installée : 32 Gb RDIMM • RAIDS supportés : RAID 0, 1, 10, 5, 6 avec 2Gb de mémoire cache • Connectivité réseau : 4 ports, Cuivre, 1Gbs • Disques équipés : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre : 8 • Technologie : SATA • Variante : pour serveurs NAS • Capacité par disque : 8To • Alimentation redondante 750Watts : Oui • Protocoles supportés : iSCSI, NFS, FTP, CIFS 	
Garantie : 03 ans minimum	

Fait à..... Le.....
 Le soumissionnaire
 (Cachet, nom et prénom, signature)

ANNEXE N°1
FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX
SUR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et prénom/Dénomination sociale.....

Forme juridique.....

Adresse du siège.....

Téléphone.....Fax.....

Adresse e-mail.....

Inscrit au registre de commerce sous le n°

N° du matricule fiscal.....

Fait à.....

Le.....

Le soumissionnaire

(Cachet, nom et prénom, signature)

ANNEXE N°2

SOUSSION

Je soussigné (Nom, prénom tels que figurant sur la CIN).....

Domicilié au

Titulaire de la Carte d'Identité Nationale N°.....délivrée le

Exerçant la profession de

Dénomination commerciale de l'entreprise

Adresse du siège social

Inscription de l'entreprise au registre N° en date du

Agissant en qualité de

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou indiquées au dossier de la consultation n° 73/2021,

Je m'engage à exécuter les prestations conformément aux caractéristiques exigées dans le cahier des charges et moyennant les prix établis dans mon offre.

Les prix que j'offre sont fermes et non révisables.

Le montant total hors taxes (H.T) de cette soumission s'élève à la somme de..... (Montant en toutes lettres H.T)

.....
le montant de la T.V.A est de..... (Montant en toutes lettres H.T)

Le montant total de cette soumission toutes taxes comprises (TTC) s'élève à la somme de..... (Montant en lettres et en chiffres TTC).....

.Je m'engage à maintenir valables les conditions de la présente soumission pendant 60jours fermes à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Je joins à la présente soumission toutes les pièces qu'il m'est demandé de fournir.

Je m'engage, si notre Offre est acceptée, à exécuter l'ensemble des prestations conformément aux termes des articles des conditions de participation, administratives et techniques du cahier des charges.

Fait à.....

Le.....

Le soumissionnaire

(Cachet, nom et prénom, signature)

ANNEXE N°3

Garantie de la bonne exécution

Je soussigné (Nom, prénom tels que figurant sur la CIN)
.....

Domicilié au

Titulaire de la Carte d'Identité Nationale N° délivrée le
.....

Exerçant la profession de

Dénomination commerciale de l'entreprise

Adresse du siège social

Inscription de l'entreprise au registre N° en date du
.....

Agissant en qualité de

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou indiquées au dossier de la consultation n° 73/2021, Acquisition d'une solution de sauvegarde pour le Centre.

Je m'engage à garantir le matériel à livrer contre tout vice de fabrication ou défaut de matière pendant un délai minimum d'un (1) an, cette garantie s'entend matériel.

Je m'engage à garantir que toutes les fournitures livrées en exécution de cette consultation sont neuves, n'ont jamais été utilisées, sont du modèle le plus récent en service et incluent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériaux.

Fait à.....

Le.....

Le soumissionnaire

(Cachet, nom et prénom, signature)

ANNEXE N°4 Bordereau des prix

Lot N°	Article N°	Désignation	Quantité	Prix Unitaire hors taxes	Prix total hors taxes	TVA en %	Prix total TTC
1	1	Baie de stockage avec disques SAS	01				
2	1	Solution de Stockage NAS	01				
TOTAL							

Fait à.....
Le.....
Le soumissionnaire
(Cachet, nom et prénom, signature)